

Masseurs-kinésithérapeutes : La démographie en 2022



© 2023 Les Echos Publishing

Le rapport de l'Observatoire de la démographie est établi à partir du tableau du CNOMK, qui intègre, pour chaque professionnel, le lieu et le mode d'exercice, son sexe, son âge, le pays d'obtention de son diplôme et sa nationalité. Ces données sont croisées avec les données démographiques mises à disposition par l'Insee (estimations 2022) et par l'Assurance maladie (chiffres publiés en 2019). Premier constat : le nombre de masseurs-kinésithérapeutes inscrits au tableau continue de croître (97 790 inscrits en 2022). 85,1 % des inscrits exercent en libéral ou en mixte.

Les femmes majoritaires dans la profession

Autres constats, l'âge moyen en 2022 est stable à 41,31 ans. Et la profession compte plus de femmes (50 245, soit 51,4 % des effectifs, pour 47 547 hommes, soit 48,6 %). Les masseurs-kinésithérapeutes constituent en nombre la 1^{re} profession de rééducation et la 4^e profession de santé (après les infirmiers, les aides-soignants et les médecins). Il existe toutefois des disparités régionales dans la répartition des praticiens en exercice. L'Île-de-France, la région Auvergne Rhône-Alpes et l'Occitanie sont ainsi mieux dotées que le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche-Comté et la Normandie.

Pour consulter le rapport : www.ordremk.fr

© 2022 Les Echos Publishing